



Douce France

Un État social bien généreux

Les dépenses sociales hexagonales, -retraites, santé, logement, famille, éducation, chômage -, sont nettement plus élevées que la moyenne de la zone euro, excepté pour la sécurité et la justice



Mécomptes publics, François Ecalte

Eurostat vient de publier la répartition des dépenses par fonction, ou politique publique (enseignement, défense, santé...) en 2019, ce qui permet de voir dans quelle mesure chaque politique contribue à l'écart de 8,6 points de PIB entre les dépenses publiques de la France (55,6 % du PIB) et la moyenne de la zone euro (47,0 %).

Cet écart global résulte de la protection sociale pour plus de la moitié (31,9 % du PIB en France contre 27,0 % dans la zone euro), plus particulièrement des retraites (14,6 % contre 12,4 %) et secondairement de la santé (10,9 % contre 10,0 %), de la politique familiale (2,3 % contre 1,6 %) et des interventions en faveur des chômeurs (1,9 % contre 1,4 %). De 2001 à 2019, le poids des retraites a augmenté de 2,8 points de PIB en France contre 1,5 point dans la zone euro.

■ "Chaque politique contribue à l'écart de 8,6 points de PIB entre les dépenses publiques de la France (55,6 % du PIB) et la moyenne de la zone euro (47,0 %)"

La politique du logement coûte deux fois plus cher en 2019 en France (1,9 % du PIB) que dans la zone euro (1,0 %). Les dépenses d'éducation sont de 5,3 % du PIB en France contre 4,6 % dans la zone euro (la différence tient surtout à l'enseignement secondaire). La défense nationale explique un écart de 0,5 point (1,7 % contre 1,2 %).

La politique de l'environnement mobilise 1,0 % du PIB en France contre 0,8 % dans la zone euro, et la fonction "loisirs, sports et culture" 1,4 % du PIB en France contre 1,1 % dans la zone euro.

Des "frais généraux" bien tenus

Une fonction "affaires économiques" recouvre notamment les dépenses liées aux transports (construction des routes...) ainsi que les aides aux ménages et les subventions aux entreprises à finalité économique et relevant de politiques publiques très diverses (aides à l'agriculture, aides à l'emploi...). Ce poste représente 6,0 % du PIB en France en 2019 (dont 0,9 point du fait du CICE qui a disparu en 2020) contre 4,3 % dans la zone euro.

Les dépenses de la France ne sont inférieures ou égales à celles de la zone euro que pour trois fonctions : la sécurité intérieure et la justice (1,6 % du PIB en France contre 1,7 % dans la zone euro), le service de la dette publique (1,6 % du PIB en France contre 1,7 % dans la zone euro grâce à des taux d'intérêt plus faibles) et les "services généraux" (présidence, assemblées et surtout fonctions supports telles que les finances, la gestion des ressources humaines... de l'État et des collectivités locales).

■ "Les dépenses de la France ne sont inférieures ou égales à celles de la zone euro que pour trois fonctions : la sécurité intérieure et la justice, le service de la dette publique et les "services généraux"

Le coût des services généraux est identique en France et dans la zone euro (4,1 % du PIB), après avoir fortement baissé en France depuis 2001 (- 0,8 point de PIB), ce qui montre que les "frais généraux de la maison France" sont relativement bien tenus. Le "train de vie" des élus n'est pas un problème budgétaire.

Le site www.fipeco.fr développe les analyses de François Ecalle.

A lire également

[Mécomptes publics - la chronique de François Ecalle](#)